MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 2 mai 2022 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire

Mme France Rivet, conseillère

M. Cédric Lecompte Laberge, conseiller

M. Réjean Fournier, conseiller M. Daniel Laflèche, conseiller Mme Julie Cyr, conseillère M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

2022-05-96 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2022-05-97 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2022-05-98 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Daniel Laflèche le procès-verbal du 4 avril 2022 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2022-05-99 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 5 avril au 1^{er} mai 2022: \$ 18 979.14

Salaire 5 avril au 2 mai 2022: \$ 31 475.62

Comptes à payer du 2 mai 2022: \$114 950.62 Prélèvement : \$24 219.59

TOTAL: \$189 624.97

Céline Chayer Directrice générale

2022-05-100 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2022-04 RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT, LA CRÉATION ET LES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Sur la proposition de M. Cédric Lecompte Laberge appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 2022-04 relatif à l'établissement, la création et les interventions du service incendie.

<u>2022-05-101 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2022-03 RELATIF À LA PRÉVENTION DES INCENDIES</u>

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 2022-03 relatif à la prévention des incendies.

2022-05-102 - DEMANDE DE PANCARTE ARRÊT

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'installation d'un afficheur de vitesse sur la rue de la Clairière et des pancartes de ralentissement.

2022-05-103 - DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ 4-44

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de l'employé 4-44.

<u>2022-05-104 - INSTALLATION DE NOUVELLES LUMIÈRES DE RUE AU LED</u>

Sur la proposition de M. Daniel Laflèche appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le paiement pour l'installation des nouvelles lumières de rue au LED soit pris à même l'affectation du surplus.

<u>2022-05-105 - OFFRE DE SERVICE D'APTITUDE TECHNOLOGIE</u>

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire installer des téléphones IP suivant l'offre d'Aptitude technologie à la Mairie et au Centre multifonctionnel.

<u>2022-05-106 - PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANNÉE 2021 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE</u>

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan de mise en œuvre pour l'année 2021 du schéma de couverture de risques en incendie.

<u> 2022-05-107 - BOUL. ARCHAMBAULT</u>

Sur la proposition de M. Daniel Laflèche appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le service d'ingénierie de la FQM pour une estimation du coût des infrastructures pour le Boul. Archambault et la demande de certificat d'autorisation avec le Ministère de l'environnement.

2022-05-108 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2022-06

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que suivant les communications avec les représentants et puisque de l'information supplémentaire devrait être transmise au comité consultatif d'urbanisme et au conseil municipal, nous reportons la décision à une séance ultérieure.

2022-05-109 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2022-07

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure

2022-07 pour le lot 6 017 156 appartenant à M. Guillaume Bourgoin qui est de nature à permettre des portes de garage pour le bâtiment principal de 9 pieds au lieu de 8 pieds.

2022-05-110 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2022-08

Sur la proposition de M. Cédric Lecompte Laberge appuyée par Mme Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure 2022-08 pour le lot 3 766 488 appartenant à M. David Archambault qui est de nature à permettre une porte de garage de 9 pieds au bâtiment accessoire de type garage détaché.

2022-05-111 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2022-09

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Julie Cyr, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la dérogation mineure 2022-09 pour le lot 5 902 545 appartenant à M. Daniel Lague qui est de nature à permettre l'installation d'une piscine creusée en cours avant côté rue Dawson et d'installer une haie de cèdre côté rue Dawson.

2022-05-112 - DISTRIBUTION D'ARBRES

La distribution des arbres aura lieu le 21 mai 2022 au Centre des loisirs au 600 rue Léger de 10h00 à 12h00.

2022-05-113 - VENTE POUR TAXES

La municipalité a fait l'acquisition de trois terrains vacants sur la rue Place Le Mans et avenue Caprice suite aux ventes pour taxes.

<u>2022-05-114 - INFORMATION DU MINSTÈRE DES TRANSPORTS</u> <u>CONCERNANT LE PONT DE LA ROUTE 338</u>

M. Le Maire informe que les travaux pour le pont situé sur la route 338 audessus de la rivière Beaudette sont planifiés sur un horizon de 7 à 8 ans. La pancarte à la sorite 2 de l'autoroute sera installé au début du mois de mai.

<u>2022-05-115 - DÉPÔT DU RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S</u>

Sur la proposition de M. Cédric Lecompte Laberge appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport de formation d'éthique obligatoire des élu(e)s.

<u>2022-05-116 - RÉSOLUTION VÉLO QUÉBEC ÉVÉNEMENTS</u>

Sur la proposition de Mme. Julie Cyr appuyée par M. Daniel Laflèche, il est résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette autorise, le passage des 1000 cyclistes, sur son territoire en date du samedi 20 août 2022;

QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette autorise l'organisation, Vélo Québec Événements, à utiliser le mobilier urbain (poteaux, lampadaires, clôtures, etc.) pour y accrocher ses panneaux de signalisation de coroplaste (1,5' X 2') sur le réseau routier de la municipalité touchée par les parcours empruntées par les cyclistes. Les panneaux seront installés par l'équipe de signalisation la veille du début de l'événement et seront récupérées dès le 20 août après le passage des derniers cyclistes.

2022-05-117 - AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2022-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-02 DU PLAN D'URBANISME AVEC DISPENSE DE LECTURE

Le conseiller Ghyslain Maheu donne avis de motion pour la présentation du règlement no 2022-05 modifiant le règlement numéro 2012-02 du plan d'urbanisme avec dispense de lecture.

<u>2022-05-118 - PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NO 2022-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-02 DU PLAN D'URBANISME</u>

Présentation du règlement no 2022-05 modifiant le règlement numéro 2012-02 du plan d'urbanisme.

2022-05-119 - VARIA

Mme Julie Cyr donne un compte rendu sur l'activité de descente de Kayak qui a eu lieu le 23 avril. M. Le Maire félicite pour l'évènement.

2022-05-120 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Déneigement
- Fossés

2022-05-121 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Cédric Lecompte Laberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19:43 heures.

Mme Céline Chayer Directrice générale M. Patrick Bousez Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.